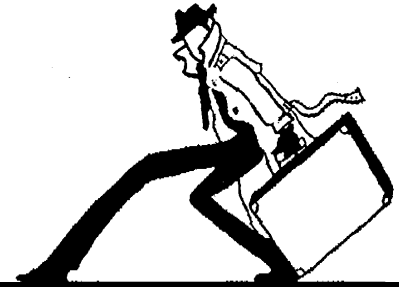


BILLETS D'AFRIQUE et d'ailleurs...

Informations et avis de recherche sur les avatars des relations franco-africaines



Anciens numéros disponibles sur <http://www.survie-france.org>

EDITO

Du courage

À Yaoundé, au Cameroun, on vient de donner, en grande pompe, le nom de Rosa Parks à une rue qui, dans le quartier le plus luxueux de la ville, sépare la nouvelle ambassade américaine, impressionnante forteresse, centre nerveux chargé de surveiller l'Afrique centrale, qui a coûté un prix astronomique, de la résidence que se fait construire le Président Biya, avec les milliards de CFA dont il n'a jamais rendu compte. Il y a une scandaleuse indécence à voir ainsi profané, en l'associant à l'étalement de la puissance du béton et du dollar, le nom de cette humble ouvrière couturière qui, le 1^{er} décembre 1955, usant de sa liberté d'une manière inimaginable, et qui lui coûta arrestation, persécution et exil loin de sa ville natale, refusa de céder la place où elle était assise, dans un bus de Montgomery (Alabama), à un Blanc. Dans l'article qu'il lui consacre dans le *Dictionnaire de la négritude* [L'Harmattan, 1989] Mongo Beti écrit : « On a souvent écrit et dit, à tort, que, épuisée par sa journée de travail, Rosa Parks n'avait pas hésité à occuper un siège dans la partie avant réservée aux voyageurs blancs. Dans son livre *Combats pour la liberté*, M.L. King explique lui-même qu'en réalité Mme Rosa Parks était bien assise sur la première rangée du secteur réservé aux Noirs ; mais l'usage voulait, lorsqu'un afflux de voyageurs blancs excédait les cinq rangées qui leur étaient réservées, que ceux-ci débordent sur les sièges des Noirs, qui, à leur tour allaient s'entasser vers l'arrière, au risque de voyager debout. » Faisant foin des contraintes de la réalité cette toute petite femme pauvre est à l'origine du mouvement qui a obligé le gouvernement des États-Unis, après bien des convulsions encore, à abolir la ségrégation.

Dans quelques années, quand ils seront vides parce que les Africains, ayant choisi de haute lutte leurs gouvernants sur la capacité de ces derniers à défendre les ressources de leurs pays contre les prédateurs, vivront dignement sur leurs terres, venant de temps en temps faire du tourisme en France, attirés par la publicité, on pourrait donner le nom de Rosa Parks à l'un de ces centres de rétention qu'on visitera comme témoignage de la barbarie d'une époque révolue. Aujourd'hui on ne devrait donner le nom de Rosa Parks qu'à des établissements d'enseignement, parce que son exemple est l'enseignement par excellence, celui du courage.

Il faudra en effet beaucoup de courage à la jeunesse africaine pour triompher de l'oppression où elle est maintenue. Après bien d'autres dictateurs, appuyés sur une oligarchie pillarde, Idriss Déby s'apprête à conserver par la force le pouvoir à la tête du Tchad. En face des abus les plus criants dans le processus électoral, les partis tchadiens ont décidé de le boycotter pour ne pas le cautionner. Au Gabon, Omar Bongo poursuit avec violence ceux des opposants qu'il n'a pas pu corrompre. Au Soudan les exactions et les massacres par les milices du pouvoir jettent sur le chemin de l'exode des milliers de paysans démunis. Si le Tchad, le Gabon et le Soudan étaient le Belarus, la Colombie ou le Tibet, tous nos médias nous informeraient, jour après jour, de la moindre péripétie concernant les élections, les manifestations ou les répressions qui s'y déroulent. Mais on constate que, plus que jamais, le silence règne sur les événements africains. Les droits des Noirs sont bafoués, sur leur propre terre, par des pouvoirs arrogants et cyniques, sûrs de la protection ou de l'indifférence complice des grandes puissances.

Ce qu'on voit le plus clairement chez les puissants c'est la lâcheté. Avec les moyens dont ils disposent, ils pourraient facilement protéger et sauver des millions de gens, mais, après avoir semé la discorde par stupidité, ils regardent passivement les incendies qu'ils ont allumés anéantir des peuples entiers. En ce douzième anniversaire du génocide au Rwanda, il faut rappeler combien il était évitable, si les gens qui avaient les moyens d'agir avaient eu un minimum de courage. L'histoire montre que ce sont les actes de courage des humbles, isolés, souvent dérisoires mais exemplaires, qui ont fini par soulever l'énorme poids des monstres froids, immobiles, enflés de tout ce qu'ils engloutissent des biens communs.

Odile Tobner

Sommaire :

<i>Salves</i>	p. 1
<i>Ils ont dit</i>	p. 6
<i>A fleur de presse</i>	p. 8
<i>Lire</i>	p. 8

SALVES

Darfour : nettoyage, village après village

Jan Pronk, représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour le Soudan déclare, le 21 mars : « *Dans le sud du Darfour, les milices continuent leurs opérations de nettoyage, village après village. Les assassinats, les viols et les abus des droits de l'Homme, en violation directe des accords existants et des résolutions du Conseil de Sécurité, constituent une menace à la paix dans l'ensemble du Soudan. Les milices continuent leurs opérations. Le gouvernement ne les a pas désarmées, bien au contraire. Le cessez le feu ne fonctionne pas, le Comité mixte ne se réunit pas, les sanctions prévues avec l'établissement du Groupe d'experts du Conseil de Sécurité n'existent qu'en théorie* ».

Le 24 mars, le Conseil de Sécurité a prorogé la Mission des Nations Unies au Soudan (UNMIS) et a demandé au Secrétaire général de prévoir le passage de la Mission de l'Union africaine au Soudan (MUAS, qui opère au Darfour) à une opération de maintien de la paix des J..



une opération de maintien de la paix des Nations Unies. Dans sa résolution 1663, le Conseil a salué la décision de l'UA d'appuyer « en principe » ce passage, de « s'efforcer d'obtenir » qu'un accord de paix pour le Darfour soit conclu à fin avril¹ et de proroger le mandat de la MUAS jusqu'au 30 septembre. En réalité, l'UA a cédé aux pressions de Khartoum qui considère l'intervention internationale comme une intervention colonialiste. Elle a prolongé le mandat de la MUAS de six mois, se résignant « en principe » à l'éventualité de son remplacement par des casques bleus, ne serait ce qu'en raison de l'épuisement de la volonté des bailleurs. Le conflit Tchad-Soudan, par groupes rebelles interposés, menace les deux côtés de la frontière. Khartoum soutient les rebelles tchadiens dans l'ouest du Darfour, Idriss Déby les rébellions du Darfour. Si l'UA s'est engagée à agir plus résolument en faveur de la paix, elle ne pourra pas arriver seule au résultat souhaité. Les Nations Unies, l'Union Européenne, les États-Unis, devront concourir à l'imposer. Les responsables d'une situation qui se détériore de jour en jour, au premier rang desquels figurent le président et le gouvernement soudanais, doivent être clairement désignés, si l'on ne veut pas en être complice.

« Il faut un nouvel accord de cessez-le-feu qui puisse tenir, ce qui exige notamment un texte sans équivoque, des sanctions très claires pour les violations, une force de paix énergique » a conclu Jan Pronk le 21 mars dernier. Il conviendrait qu'il soit entendu, alors que tout indique qu'il est écouté d'oreilles scandaleusement distraites. L'envoyé spécial a également attiré l'attention sur le « climat de méfiance » qui règne entre le parti du Congrès national (parti du président soudanais) et le Mouvement populaire de libération du Soudan (MPLS, du Sud), sur la misère, l'insécurité qui règnent au Sud², sur l'absence de projets visant à les enrayer, et la réduction de la marge de manœuvre de l'UNMIS, du fait du gouvernement soudanais, à Abyei. Au Soudan, il n'y a pas que le Darfour qui souffre. [Sharon Courtoux]

1. Ceci fait référence aux négociations en cours (qui en fait s'enlisent sur place) entre les mouvements rebelles du Darfour et le gouvernement soudanais à Abuja.

2. La part des revenus pétroliers qui devaient revenir au Sud Soudan n'a pas, à ce jour, été respectée.

Le Tchad, berceau de la Françafrique ?

Le Darfour s'embrase [cf. *Salve Darfour* : nettoyage, village après village]. Les

tentatives de coup d'État se succèdent : la dernière, organisée le 14 mars, fut évitée de justesse. Les rébellions se consolident au Nord, à l'Est mais aussi, fait nouveau, dans le Sud du pays. Les désertions dans l'armée et au sein du clan présidentiel se multiplient. Malgré la nouvelle manne financière prélevée sur les revenus pétroliers pour renforcer son armée et sa sécurité [cf. *Billets n°144*], le régime d'Idriss Déby vacille.

Pour éviter le chaos dans un pays rongé par la guerre, deux décennies de dictature¹ et une inquiétante dégradation des conditions socio-économiques (le Tchad est aujourd'hui classé 173^{ème} sur 176 pays en terme d'indice de développement humain [*Rapport sur le Développement humain, PNUD, 2005*]), les revendications de la société civile tchadienne semblent plus pertinentes que jamais. De très nombreuses associations locales se sont regroupées au sein d'un *Comité de suivi de l'appel à la paix et à la réconciliation au Tchad* pour faire entendre leur voix, proposer des alternatives et travailler à la mise en place d'un mécanisme institutionnel de transition à la fin du mandat actuel du Président et l'instauration d'un dialogue politique ; la mise en place d'une réforme du système sécuritaire et au lancement d'une démarche de réconciliation nationale et populaire [www.initiative-paix-tchad.org].

Mais le pouvoir ne l'entend pas de cette oreille. Appuyé par la France par l'intermédiaire de son ambassadeur en poste à N'Djamena, Jean-Pierre Berçot, dont le zèle est critiqué jusque dans les services de la chancellerie [cf. *Communiqué des coopérants français paru dans Al Wihda, 26/03*], Idriss Déby a tout organisé pour assurer sa troisième ré-élection le 5 mai prochain. De l'organisation d'un référendum truqué en juin 2005, pour modifier la Constitution, jusqu'aux pots de vin donnés aux futurs candidats pour assurer un minimum de "concurrence" (les principaux partis d'opposition, y compris le FAR de Ngarlely Yorongar, ayant tous appelé au boycott), Déby n'a pas manqué d'imagination.

Rappelant, par la voie de son État-major des armées, qu'Idriss Déby est un « *président élu et internationalement reconnu* », la France prétend qu'elle ne défendrait pas le régime tchadien en cas de coup d'État [Le Monde, 01/04]. Ce serait sans compter sur le soutien indéfectible apporté à cet ancien élève de l'École de guerre de Paris, de « *l'accompagnement de celui-ci au pouvoir* » [Selon un ancien responsable en poste à la DGSE] en 1990 jusqu'au truchement des élections présidentielles en 2001 grâce au spécialiste français des fraudes

électorales, Jérôme Grand d'Esnon. La base militaire Épervier, qui compte encore 1100 soldats français, est aussi utilisée pour aider ce « *président élu* » à se maintenir au pouvoir, comme l'ont illustré l'intervention discrète des troupes françaises pour le protéger d'un complot nocturne le 14 mars dernier, le transport aérien quelques jours après du Président et de ses gardes du corps à bord d'un avion Transall, à Forchana [Le Monde, 01/04] ou encore, selon de nombreux témoignages sur place, le transport de troupes et de matériel militaire tchadiens de l'aéroport de N'Djamena jusqu'à celui d'Abêché, à proximité de la zone de conflit du Darfour, où la France dispose d'une seconde base militaire².

Enfin, il semble que l'ambassadeur Berçot ait joué un rôle actif auprès du président tchadien pour saper les efforts de dialogue entrepris par la société civile et les partis d'opposition en vue d'initier une période de transition, et maintenir coûte que coûte son poulain au pouvoir [Communiqué du FAR, 19/03]. « *Qui d'autre que Déby avez-vous à me proposer ?* », finit-il par lâcher à son interlocutrice abasourdie, Delphine Djiraibe, coordinatrice du Comité de suivi, venue lui présenter les propositions de la société civile tchadienne.

Si les anthropologues divergent sur l'espèce à laquelle appartient Toumaï, squelette de 7 millions d'années récemment découvert au Tchad, « *berceau ou non de la civilisation* » selon le Professeur Brunet, il est indubitablement le berceau de la Françafrique. [Guillaume Olivier]

1. Celle d'Hissein Habré, de 1984 à 1990, puis d'Idriss Déby jusqu'à ce jour.

2. Un communiqué du SCUD du 24 mars fait également état de transport aérien français de troupes tchadiennes et de l'utilisation d'avions de surveillance et d'hélicoptères français pour suivre les déplacements des troupes rebelles et assurer un renfort en hommes et matériel tchadiens.

Les écuries de Brazzaville

Depuis quelques temps, Brazzaville bruit des amours et désamours politiques de Bernard Kolelas avec Denis Sassou Nguesso et Michel Mampouya. Les journaux de la place en font leurs choux gras. *L'Observateur* [n° 347 du 16/03] et *La Semaine Africaine* [n° 2554 du 27/12/2005] en témoignent : oukases, invectives, excommunions, insultes, etc.

La « *démocratie* » congolaise est devenue « *familiocratie* » pour le contrôle des appareils politiques et des ressources financières de l'État. À l'image du dictateur Sassou Nguesso, Kolelas, « *défenseur de la démocratie* »,



a transformé son parti, le MCDDI, en appareil familial. Enfants, neveux, cousins, nièces, collatéraux, parents par alliance et alliés en constituent désormais l'épine dorsale. « Il n'est dès lors pas étonnant que les démissions des anciens caciques se succèdent et les langues se délient » écrit *L'Observateur*...

En réalité, qui examine le parcours de cet homme ne peut être surpris. Cet "opposant" de salon, n'a eu de cesse de contrôler la région du Pool (dont il est un natif) pour la transformer en fief et s'en servir comme un tremplin politique pour ses ambitions personnelles. Il n'y réussira qu'imparfaitement. Dès lors, il n'hésitera pas à prendre en otage les quartiers sud de Brazzaville, ainsi que les régions du sud¹, au motif que ses ressortissants seraient de la même origine ethnique que lui.

Ce soi disant "opposant", véritable clone de l'autre, a toujours navigué dans les milieux politico-maffieux. Dans le golfe de Guinée, on navigue inévitablement en Françafrique. Notre homme a donc très rapidement été repéré par celle-ci qui a commandité la société Elf Congo, l'incontournable, de l'appréhender via certains intermédiaires dont Michel Mampouya, ancien cacique de son parti, aujourd'hui sa bête noire. Précédemment délégué médical de Sanofi, ce dernier était le pourvoyeur financier du MCDDI, lui assurant, ainsi qu'à son chef, des moyens de subsistance et une logistique de parti riche.

Les intérêts convergents de la Françafrique seront à l'origine du rapprochement du parti de Kolelas et de celui du dictateur Sassou Nguesso, aboutissant à une alliance politique invraisemblable [l'URD-PCT Union des Républicains Démocrates – Parti Congolais du Travail] permettant ainsi à un Sassou Nguesso qui venait d'être démocratiquement chassé du pouvoir, de refaire surface. Les pétrodollars d'Elf Congo feront le reste. Ce rapprochement a eu comme homme à tout faire Michel Mampouya, qui a été le négociateur pour la création des milices Ninjas en 1993, mais qui aussi a négocié toute la logistique en 1997 pour casser Lissouba. Mais Kolelas, louvoyant, ralliera ce dernier, d'où la haine de Sassou vis-à-vis du Pool.

Le retour victorieux de Sassou à la suite de la guerre de 1997 et la fuite de Kolelas [qui s'est entre-temps allié au Président Pascal Lissouba] à l'étranger, signera la rupture de ce dernier avec son homme lige, Michel Mampouya qui continuera de servir les intérêts de la Françafrique, laquelle a puissamment aidée son poulain Sassou Nguesso à

remporter la victoire militaire. Michel Mampouya fera une OPA sur le parti en l'absence de son leader et maintiendra les liens qu'il a tissés avec le PCT, le parti du dictateur congolais. Le procès Elf révélera, à des congolais médusés, que Parfait Kolelas (aujourd'hui, chargé des finances du parti de son père), le fils de son père, avait perçu des fonds de cette société et donc, que son géniteur n'était pas moins corrompu que les autres [*Le Canard Enchaîné* du 9/04/2003 et *Le Parisien* du 22/04/2003].

De retour à Brazzaville après 8 ans d'exil, notre homme n'a eu de cesse de donner des gages de fidélité au dictateur de Brazzaville, son "ennemi ami". Première décision, la réorganisation de son parti avec la nomination des membres de sa famille à des postes stratégiques et l'exclusion parallèle de Michel Mampouya des instances dirigeantes. Dépit d'être exclu de la mangeoire, ce dernier s'épanche dans la presse, qui ne manquera pas de faire écho à cette véritable scène de ménage.

Pendant ce temps, les véritables problèmes de la population sont mis entre parenthèses. La situation tragique du pays en général et du Pool en particulier², avec la présence du faux rebelle Frédéric Bintsangou, alias pasteur Ntoumi. La paupérisation accélérée de la population, la captation des richesses nationales par la famille du dictateur président : la santé, les routes, l'emploi, l'électricité et l'eau potable sont devenues des denrées rares ou inexistantes. La violation massive des droits humains dont l'affaire des disparus du Beach (affaire non encore élucidée) n'est que la partie émergée. Les violences quotidiennes exercées sur la population par une armée et une police constituée d'anciens miliciens. De tout cela, personne ne parle à la grande satisfaction du dictateur Sassou Nguesso. Ces problèmes demeurent entiers, les politiciens ont été incapables d'y apporter des solutions durables. Or, c'est justement de ces problèmes dont il faudrait parler, et non des disputes quasi familiales des agents corrompus de la Françafrique, sous le regard et l'arbitrage des autres dont le kleptocrate Sassou Nguesso. C'est à ce prix qu'éclora une véritable démocratie au Congo. [Benjamin MOUTSILA, du FCD]

1. Il sera très difficile, pour tout parti autre que le sien, d'exister dans ses fiefs.

2. Plusieurs ONG en ont dressé des rapports-diagnostic édifiants et alarmants: - Diocèse de Kinkala, *Construire la paix* (2000), Atlas Logistique, *Rapport d'évaluation Région du Pool District de Mindouli* (27/09 4/10/03), Les Caritas-Congo, Caritas-France et Catholic Relief Services, *le Département du Pool en République du Congo Une population*

abandonnée (novembre 2004), Nations Unis, *Le Pool, Une crise humanitaire négligée* (2004).

Congo-K, le cas Congo II

Le Secrétaire général des Nations Unies (ONU), Kofi Annan, a salué « la décision de l'Union européenne en vue de commencer les préparatifs et la planification d'un éventuel soutien à la Mission de l'ONU en République démocratique du Congo (Monuc) » le 25 mars dernier. Où en est-on de cette question ? Il est difficile de le savoir avec précision. Quelques jours plus tôt, le quotidien *Le Monde*¹ a fait écho de propos – tenus le 20 mars – des ministres français des Affaires étrangères Philippe Douste-Blazy et allemand de la Défense Franz Josef Jung selon lesquels la décision d'envoyer une force militaire européenne en RDC pendant la prochaine période électorale serait acquise. Ces derniers ont ajouté cependant que « *bien des détails doivent encore être réglés* ». Le commandement général de cette force d'intervention, composée de quelques 1 500 soldats², serait assumé par l'Allemagne, la France exerçant le commandement à Kinshasa. Il s'agirait (sauf 250 hommes installés à Kinshasa) d'une force de réaction rapide, prête au départ en cas de troubles. Selon *Le Monde*, cette mission ne fait pas l'unanimité en Allemagne, y compris dans l'armée, rendant l'obligatoire approbation par le Parlement incertaine. Des critiques fusent à l'encontre de la chancelière Angela Merkel et son ministre de la défense accusés de s'être fait forcer la main par la France – décidée à "y aller", mais pas seule. Les intérêts français en Afrique Centrale ne sont pas négligeables, mais on n'en fait pas publiquement grand état. Le 22 mars, le porte-parole du gouvernement allemand a indiqué que l'Allemagne prendrait une décision concernant l'opération au mois de mai. Les principales critiques allemandes semblent viser un manque de clarté entourant le mandat de l'opération. On peut en effet se demander s'il s'agit de prêter main forte à un peuple en cas de besoin ou de favoriser un camp ou un autre...

Quant à la date à laquelle doit se tenir l'élection présidentielle congolaise, elle n'est pas fixée. L'Abbé Apollinaire Malu Malu, président de la Commission électorale indépendante (CEI), l'a confirmé à Bruxelles le 24 mars lors d'un colloque organisé par l'université d'Anvers : « *On ne peut pas fixer la nouvelle date maintenant, il faut attendre* » a-t-il ajouté. On reste dans le



flou. Le 28 mars, le Comité international d'accompagnement de la transition (CIAT) a rappelé l'appel de la mission du Conseil de Sécurité « pour que personne ne soit exclu du processus électoral mais aussi que personne ne s'en auto exclu ». Est-ce une manière de souligner que la région de Minembwe n'est pas admise comme territoire pouvant élire un député, au refus de rouvrir des bureaux d'enrôlement afin que les électeurs³ de l'UDPS puissent s'inscrire sur les listes ? Le président de la CEI affirme que la réouverture est techniquement et financièrement impossible, tandis que certains milieux européens (et certains au sein de la CEI selon des sources crédibles) estimerait nécessaire que l'UE finance la réouverture des bureaux d'enrôlement afin d'éviter que les nombreux électeurs de l'UDPS ne conteste la validité du futur scrutin. Et que la lutte pour le pouvoir soit le moins entachée possible doit-on ajouter.

La situation d'insécurité qui règne dans tout le pays, décrite dans notre précédente publication, n'a pas évolué. Dans l'Ituri, au nord-est de la RDC, le Mouvement révolutionnaire congolais (MRC) multiplie ses attaques contre l'armée régulière (FARDC), selon la Monuc. Ce mouvement, créé il y a un an à Kampala, regroupe diverses milices actives dans la région qui auraient fait taire leurs rivalités en faveur d'intérêts à présent partagés. Le combat contre les FDLR au Sud-Kivu, mené avec quelque efficacité par les FARDC avec l'appui de la Monuc, a fait se déplacer les rebelles rwandais vers le Nord-Kivu, où diverses factions des FARDC désertent ou se combattent plus qu'ils ne s'emploient à rétablir l'ordre. Quelle est aujourd'hui la stratégie de la communauté internationale, lourdement impliquée dans la région ? Celle d'un pari sur des élections dont il s'agirait de tout entreprendre pour qu'elles se tiennent, et à l'issue desquelles elle pourrait se désengager, laissant libre cours aux acteurs jusqu'ici impliqués ? Ou celle d'un engagement à plus long terme, et dans ce cas selon quels critères ? [SC]

1. *Le socle de la force européenne au Congo sera franco-allemand* (Laurent Zecchini, avec Antoine Jacob à Berlin, *Le Monde*, 22/03).

2. 500 français (dont 250 au quartier général projeté à Kinshasa), 500 allemands, le complément étant fourni par l'Espagne, la Pologne, la Suède et la Belgique.

3. Etienne Tshiseked ayant appelé au boycott du référendum sur la Constitution, les électeurs de l'UDPS (le plus important parti politique de l'opposition) ne sont pas inscrits et, si cette situation n'est pas rectifiée, ne pourrons pas voter.

L'Armée française assure-t-elle la formation d'anciens tortionnaires djiboutiens à l'École de Guerre à Paris ?

Appel lancé par l'ARDHD [Association pour le respect des droits de l'Homme à Djibouti] et *Survie*, le 16/03,

Selon des informations concordantes, le Lieutenant-Colonel Zakaria Hassan Aden, de la Gendarmerie djiboutienne, serait présent à Paris pour suivre jusqu'en mai 2006, les cours de l'École de Guerre.

Cette école accueille des Officiers qui ont été sélectionnés et qui se préparent à recevoir une promotion, qui les conduit généralement au sein des États-Majors.

Compte-tenu du passé du Lieutenant-Colonel Zakaria qui fut responsable pendant de nombreuses années de "l'escadron de la torture à Djibouti", les Associations signataires de ce Communiqué sont indignées par sa présence sur le sol français et par le fait qu'il puisse bénéficier d'un enseignement délivré par des Officiers français.

Nous soulignons que cette affaire intervient dans un contexte particulièrement dramatique à Djibouti où plusieurs syndicalistes sont harcelés, torturés et incarcérés sans qu'aucune charge juridiquement établie n'ait été retenue contre eux, une vingtaine de jeunes de la région Afar ont été arrêtés et conduits dans les locaux de l'École de Police de Nagade,

Nous rappelons également les obstacles qui sont dressés pour retarder l'action de Mme Elisabeth Borrel et des Juges d'instruction pour établir la vérité sur la mort de son mari, le juge Bernard Borrel assassiné à Djibouti le 19 octobre 1995, et la fin de l'impunité dont bénéficient les coupables de cette disparition.

Enfin, nous constatons qu'après la brève rencontre de Dominique de Villepin avec Ismaël Omar Guelleh (fin février), la France s'est engagée à doubler pratiquement, pendant les cinq prochaines années, l'aide financière annuelle qu'elle lui accorde, confirmant par ce geste le soutien que le Président de la République française accorde à ce régime dictatorial.

En conséquences, nos associations demandent aux autorités françaises de vérifier d'urgence la présence du Colonel Zakaria à l'école de guerre, d'y mettre fin immédiatement et de fournir toutes explications permettant de comprendre comment il a pu y être admis. Elles leur demandent de prendre des mesures susceptibles d'empêcher qu'une telle situation puisse se produire à l'avenir et d'en rendre compte publiquement.

Plus largement nos associations demandent aux autorités françaises de mettre fin à toutes mesures pouvant constituer un soutien au régime dictatorial d'Ismaël Omar Guelleh.

La Face cassée de la République (VIII) Une question toujours à l'ordre du jour

Si, à l'orée de la catastrophe rwandaise, l'association *Survie-France* ne savait pas qu'un génocide allait s'accomplir, elle savait, depuis plus d'un an, que des événements d'une extrême gravité pouvaient survenir. En avril 1994, la réalité d'un génocide en cours lui est apparue sans tarder. Elle a été parmi les premiers à la nommer, à s'engager dans un combat pour que cette réalité soit reconnue et domptée, pour dénoncer les complicités, lâchetés, aveuglements, mensonges qui accompagnaient sa réalisation, pour que les coupables soient identifiés, arrêtés, jugés et punis.

Le génocide des Tutsi rwandais est l'aboutissement d'une histoire dans la longue durée qu'à présent de nombreuses publications documentent. Bien avant l'exécution du génocide, la population tutsi a été l'objet d'une oppression générale, de multiples exactions, dont des massacres, parfaitement connus. L'organisation du génocide a été entreprise, puis mise à exécution, par un noyau d'extrémistes hutu qui ont pris leur pays en otage à cet effet. Ce groupe a agi notamment par les moyens de la propagande pour entraîner la population hutu à adhérer au projet, puis, pour beaucoup, à participer à son exécution. Il a armé la population à cet effet. La France a soutenu, avant, pendant et après la catastrophe, le régime rwandais qui a prémédité et mis à exécution le génocide des Tutsi. Ce fait est également à présent avéré. La France, mieux que tout autre pays, savait ce qui se passait au Rwanda, elle savait ce qui pouvait, puis ce qui allait survenir. La communauté internationale aurait pu mettre fin à l'entreprise, mais aussi la France seule aurait pu y mettre fin, ce que l'une et l'autre se sont abstenues de faire.

Survie est une campagne citoyenne. Ce que font les autorités de notre pays, elles le font en notre nom : lorsqu'elles entreprennent l'inacceptable, nous, citoyens, devons nous lever pour dire *non, pas cela, pas en notre nom*. C'est ce que *Survie* a fait lorsqu'elle a compris que des autorités françaises s'étaient rangées du côté d'un régime engagé dans l'organisation d'un génocide. Elle poursuivra cette route jusqu'à ce qu'elle ait réussi à disqualifier, politiquement et moralement, ceux qui ont entraîné la République dans cette honte¹.

Notre association n'était pas, n'est pas seule à s'engager ainsi, à fonder son action sur de tels principes. D'autres



organisations, des journalistes, des chercheurs, des universitaires, agissaient et agissent de la sorte. Ils ne forment ni un « club », ni un groupe voué au service d'intérêts ou d'un pouvoir quelconque, comme cela a été récemment affirmé², en désignant comme bénéficiaire l'actuel pouvoir rwandais tenu par le Front Patriotique Rwandais (FPR). Avant, puis au cours du génocide et de la guerre civile, le FPR a commis des crimes, avérés. En juillet 1994, le FPR a pris le pouvoir au Rwanda. Quelle que soit la difficulté de la situation dont il a hérité, sa gestion de ce pouvoir est à bien des égards critiquable. Survie n'a pas manqué de formuler des critiques le concernant. Mais nous faisons résolument la distinction entre le génocide des Tutsi, commis avec préméditation et dans l'intention d'exterminer un groupe de personnes pour ce qu'elles sont, et les crimes commis par le FPR ou son exercice du pouvoir. Nous avons pour priorité la documentation³ d'un génocide - auquel le monde a tourné le dos - et celle de l'implication française⁴ dans cette abomination. Au nom des victimes du génocide, au nom de notre responsabilité de citoyens français et de citoyens du monde.

L'histoire montre que toute entreprise génocidaire s'accompagne de négationnisme. C'est ainsi qu'est née la thèse du "double génocide", celle de la volonté de la victime d'engendrer son propre malheur à des fins inavouables, celle des caractéristiques intrinsèquement malfaisantes de la victime, tendant à transformer celle-ci en coupable. Nous assistons aujourd'hui, en France, à la manifestation d'un tel négationnisme, qui vise à transformer la victime en coupable afin de récuser toute responsabilité française dans le drame. C'est ainsi que Survie (avec d'autres organisations ou personnes toutes honorables), ses anciens présidents, Jean Carbonare et François-Xavier Verschave, et la signataire de ces lignes, ont été accusés de malveillance à l'égard de la France, et de soutenir les intérêts du FPR.

Si les récentes publications colportant ces extravagances n'étaient allées si loin dans l'outrage à l'endroit des victimes du génocide (et dans l'offense à l'égard de Jean Carbonare, dans l'insulte ignoble à l'égard de François-Xavier Verschave), nous aurions pu en rire. Car l'histoire continuera à s'écrire, et ceux, qui œuvrent pour que la vérité soit

documentée et dite, et justice faite, poursuivront leurs efforts. Mais, outre les affirmations fallacieuses et les contrevérités qui composent les ouvrages auxquels nous avons fait allusion, on y trouve une charge de haine à l'égard d'un groupe humain qui ôte toute envie de rire. Elle interdit par ailleurs tout débat avec de tels individus (qui ne cherchent que des tribunes pour répandre leur venin), et souligne l'urgence de l'indispensable documentation sérieuse d'un pan de l'histoire humaine. Ce travail, qui fait réponse aux discours haineux, est en cours, nombreux sont ceux qui le portent. Nous ne cesserons d'y verser notre contribution.

François-Xavier Verschave y a versé une contribution inestimable. En nous quittant, il a souhaité que son oeuvre, celle que nous partagions avec lui, soit poursuivie. En le voyant partir, nous en avons bien entendu pris l'engagement. Nous ne manquerons pas à notre promesse. Et nous savons que ceux qui l'insultent jusque dans sa tombe n'ont que cette lamentable marchandise à lui opposer. Il a dit, peu avant de décéder : « *Tout ce que nous avons fait était impossible, nous n'en avons pas les moyens. Nous l'avons fait quand même* ». Les insultes continuent de pleuvoir sur Survie. Ne t'inquiète pas François-Xavier, on continuera, ce n'est pas grave. Réparer la face cassée de la République est impossible, on le fera quand même. [SC]

1. Au-delà des Tutsi victimes du génocide, le Rwanda tout entier est victime de l'histoire, dans laquelle la République a joué un rôle. Hutu, Twa, comme Tutsi sont victimes. La part de responsabilité française dans la catastrophe pèse sur ce que vivent tous les Rwandais, elle pèse sur le groupe qu'elle a laissé entraîner dans la catastrophe en soutenant ceux qui l'y entraînaient.

2. *Noirs fureurs, blancs menteurs* (Pierre Péan), *Les secrets de la justice internationale* (Charles Onana).

3. À tous égards, l'ensemble des circonstances dans lesquels s'inscrit le fait. Cette documentation est loin d'être terminée.

4. Et aussi celle des autres nations, les plus impliquées, en particulier celles qui composent la communauté internationale et ses instances représentatives.

Enjeux en Casamance

L'armée de Guinée-Bissau vient de relancer la guerre en Casamance, et les populations civiles sont de nouveau prises en otage. Sont visées les troupes

de Salif Sadio, leader indépendantiste qui avait refusé l'accord signé en décembre 2004 entre le Mouvement des forces démocratiques de Casamance (MDFC) et le gouvernement sénégalais. Ce dernier ne semble d'ailleurs pas s'alarmer outre mesure de l'intrusion de son voisin guinéen sur son territoire si l'on en juge par les déclarations du ministre sénégalais des Affaires étrangères Tidiane Gadio : « *C'est un pays ami et ils ne nous veulent que du bien ; même s'ils débordent dans notre frontière, [...] ils sont chez eux au Sénégal.* » (*Le Monde* ; 22/03) Renvoi d'ascenseur ? Depuis août 2005, la Guinée-Bissau est de nouveau gouvernée par Joao Bernardo - « Nino » - Vieira qui a déjà régné de 1980 à 1999 et a mené son pays à la guerre civile. « Le candidat de Paris » selon *Le Monde* [11/08/2005] - il avait rallié son pays à la zone franc CFA - est revenu au pouvoir grâce à une campagne électorale grassement financée par des fonds sénégalais. À l'époque, Vieira déclarait au sujet d'éventuelles découvertes de pétrole en Guinée Bissau : « *Je viens d'arriver. J'étais absent du pays, il y a pratiquement sept ans. Je ne suis pas bien informé. Pour le moment je considère que ce ne sont que des rumeurs qui circulent dans le pays.* » (*L'intelligent d'Abidjan*, 20/08/2005). Rumeurs confirmées : « comme l'indiquait en février dernier un bulletin de la Société des pétroles du Sénégal (Pétrosen), au large de la Casamance, à la frontière des eaux territoriales entre le Sénégal et la Guinée-Bissau, "a été découvert un potentiel de 1 à 1,5 milliard de barils d'huile lourde" » (RFI, 24/03). Ce que la journaliste Monique Mas commente ainsi : « une affaire très sérieuse qui mérite sans doute un coup de balai bissau-guinéen dans la fourmilière indépendantiste, même si, offshore, les compagnies pétrolières ont l'habitude de gérer ce genre de risque. Au cours actuel de l'or noir, le jeu en vaut sans doute la chandelle. » Nous sommes impatients de connaître le nom des multinationales prochainement bénéficiaires. [Victor Sègre]

(Achévé le 02/04)



LS ONT DIT...

Françafrique

« En donnant la parole au Congolais Denis Sassou Nguesso, présent pour le lancement de la taxe sur les billets d'avion, la France démontre l'incohérence de son action pour le développement. Le représentant du CCFD est sorti pendant la conférence d'ouverture, ce matin, en signe de protestation.

La France a ratissé large pour donner une dimension internationale à la conférence de lancement de son initiative de taxe sur les billets d'avion pour financer la lutte contre le sida. Trop large. L'ouverture se tenait au Palais de l'Élysée à 10h30 ce matin. Après un mot d'introduction du secrétaire général des Nations Unies, Kofi Annan et avant Jacques Chirac, la parole a été donnée à Denis Sassou Nguesso, président du Congo-Brazzaville et de l'Union africaine, toujours mis en cause aujourd'hui devant la justice française dans l'affaire du Beach (massacre de plusieurs centaines de réfugiés, de retour à Brazzaville, en mai 1999). Le représentant du CCFD, Jean Merckaert, est alors sorti de l'Élysée en signe de protestation.

L'idée même d'une taxe mondiale pour financer le développement est défendue depuis des années par les ONG, dont le CCFD, même si elles préféreraient une fiscalité internationale sur les transactions financières ou sur les bénéfices des multinationales et une action déterminée contre les paradis fiscaux, à la taxe par quelques pays sur les billets d'avion. C'est dans cet esprit constructif qu'elles ont répondu présentes à l'invitation du Président Chirac pour la Conférence de Paris sur les mécanismes innovants.

Mais en invitant Denis Sassou Nguesso, dont la justice française a reconnu en 2002¹ qu'on pouvait parler de lui comme d'un "dictateur", auteur de "crimes contre l'humanité" au Congo-Brazzaville et "complice" dans l'affaire du DC10 d'UTA, les autorités françaises nagent en pleine contradiction. Pour Jean Merckaert, *"Près de 100 000 personnes seraient mortes lors des massacres opérés par les milices de Sassou Nguesso en 1998-99. Aujourd'hui encore, il pille les richesses pétrolières de son pays, qui représentent beaucoup plus que les 200 Millions d'euros que procurera la taxe sur les billets d'avion. À titre personnel et au nom du CCFD, je ne pouvais pas cautionner sa présence, qui est une insulte à la notion de solidarité internationale et aux peuples d'Afrique".* » **(Comité catholique contre la faim et pour le développement, communiqué de presse, Le CCFD dénonce la présence de M. Sassou Nguesso à l'ouverture de la conférence de Paris "Solidarité et mondialisation", le 28/02).**

1. Denis Sassou Nguesso avait intenté en 2000 un procès pour offense à chef d'État contre l'auteur du livre *Noir Silence* (François-Xavier Verschave, président de l'association Survie), qui l'avait ainsi qualifié. En 2001, il a perdu en première instance, car le Tribunal avait estimé que le délit invoqué était contraire à la Convention européenne des droits de l'Homme. En juillet 2002, la Cour d'Appel de Paris a donné raison à l'auteur sur le fond.

Mondialisation

« La Banque mondiale et le FMI viennent d'annoncer une réduction de la dette du Congo-Brazzaville qui est très loin de faire l'unanimité. Car comme nous allons le voir, ce petit pays d'Afrique centrale est un exemple révélateur du lien extrêmement étroit existant entre dette, corruption et pauvreté.

En 1979, Denis Sassou Nguesso, soutenu par la société française Elf, prend le pouvoir au Congo. Sous sa première présidence, de 1979 à 1991, Elf et les cercles proches du pouvoir se régalaient des conditions d'exploitation pétrolière privilégiées.

En 1991, une Conférence nationale souveraine s'étonne des faibles revenus que le pétrole génère pour le budget congolais et demande un audit indépendant. Cet audit est torpillé par Elf qui pratique une obstruction systématique et corrompt les personnalités concernées, comme l'a reconnu un haut dirigeant d'Elf devant la justice française en mars 2003. Lors de l'élection présidentielle de 1992, Sassou est largement battu dès le premier tour. Le nouveau président, Pascal Lissouba, augmente la redevance pétrolière de 17 % à 33 % et passe un accord avec l'entreprise états-unienne Occidental Petroleum. C'est un *casus belli* pour Elf qui, pour remporter la mise à coup sûr, décide d'armer aussi bien le camp présidentiel que celui de Sassou, personnage-clé des réseaux françafricains finalement vainqueur de la guerre civile qui déchire le pays entre juin et octobre 1997. Après le vote d'une Constitution sur mesure, des élections manipulées légitiment Sassou au poste de Président en 2002. Aujourd'hui, le Congo est un des pays du Sud les plus endettés par habitant, avec une dette extérieure de 9,2 milliards de dollars à la fin 2004 pour moins de 4 millions d'habitants. Mais cet endettement n'a absolument pas servi à assurer un minimum d'infrastructures et de services de base aux populations, qui voient leurs conditions de vie précarisées un peu plus chaque jour : eau courante et électricité de plus en plus rares, et même pénuries d'essence régulières ! Indéniablement, le trio dette-corruption-pauvreté est à l'œuvre.

Par ailleurs, craignant que les défauts de remboursement de la dette ne se multiplient dans les pays en développement, les créanciers lancent en 1996 l'initiative PPTTE (Pays pauvres très endettés). Cette initiative, qui doit officiellement régler le problème de la dette, contraint en fait les 42 pays choisis, dont le Congo, à appliquer des réformes économiques très dures pour les populations : réduction des budgets sociaux, suppression des subventions aux produits de base, privatisations des entreprises publiques, libéralisation de l'économie au profit des multinationales... Au bout de trois années de cette potion amère, arrive le point de décision : si la dette est jugée insoutenable, le pays bénéficie de premiers allègements sur son service de la dette. Après une seconde période de réformes exigées par le FMI, arrive le point d'achèvement, où finalement seules les créances que le pays ne parvenait pas à rembourser sont annulées... La dette est juste écrémée et le pays continue de rembourser au maximum de ses capacités financières. En réalité, rien ne change.

Le 9 mars dernier, le Congo a achevé la première phase avec beaucoup de retard. Les institutions financières internationales ont longuement tergiversé en raison des soupçons de détournement et de dissimulation de fonds. Le pouvoir congolais prétend les mettre à l'abri de fonds vautours qui rôdent, sans pour autant parvenir à justifier les sombres agissements de la Société nationale des pétroles congolais (SNPC). La bataille pour les revenus du pétrole fait donc rage entre les proches du pouvoir et certains créanciers douteux. Fin février, le président de la Banque mondiale, Paul Wolfowitz, est intervenu personnellement pour bloquer la décision, mais d'autres intérêts géostratégiques ont alors pris le dessus : Sassou, tout nouveau président de l'Union africaine, est appuyé par les puissants soutiens dont il dispose au sein des pays riches. C'est ainsi que le Congo est devenu le 29^e pays à atteindre le point de décision. Mais cette décision est-elle opportune ? N'est-ce pas là apporter un soutien fort discutable au régime de Sassou ? Faut-il alors se réjouir d'une réduction de la dette à venir ou conditionner cette réduction à l'éradication de la corruption ? Dans ce cadre, quel doit être le rôle du FMI ?

Si la question de savoir comment lutter efficacement contre la corruption est essentielle, elle dépasse le strict cadre congolais et ne doit pas conduire à légitimer le FMI comme un acteur central dans cette lutte. En effet, le modèle économique promu par le



FMI au nom des principaux créanciers depuis les années 1980 – dont l'initiative PPTTE n'est que le prolongement – est structurellement générateur de dette, de corruption et de pauvreté. Une solution à ces trois axes socialement juste et écologiquement soutenable passe inévitablement par une remise en cause du modèle économique lui-même. Le FMI n'a aucune légitimité pour agir contre une corruption dont il s'est fort bien accommodé depuis des années, et qu'il a aussi instrumentalisée à dessein.

En réalité, un changement radical passe par un triple refus : le refus de la domination imposée via la dette par le FMI et la Banque mondiale au peuple congolais, au bénéfice des riches créanciers et des sociétés multinationales ; le refus de l'initiative PPTTE qui prolonge ce modèle et vise à anesthésier toute forme de contestation du modèle économique actuel imposé de l'extérieur ; le refus de l'accaparement des richesses, notamment pétrolières, par Sassou et son entourage, soutenus par la France et Total, héritière de l'empire mafieux Elf. Ce modèle alternatif passe ainsi par l'annulation totale et inconditionnelle de la dette extérieure publique congolaise, l'abandon des politiques d'ajustement structurel imposées par le FMI, la création de fonds de développement gérés intégralement par les populations et alimentés de diverses manières (revenus du pétrole, expropriation des fortunes détournées par les élites corrompues et souvent placées dans des paradis fiscaux, mécanismes de redistribution de la richesse). Une vraie lutte contre la corruption sera alors possible et les véritables responsabilités dans la situation actuelle seront identifiées. On est très loin des remèdes frelatés du FMI. » (Damien MILLET, président du CADTM France, Tribune *Quelle solution pour la dette congolaise ?*, le 18/03).

Mémoire

« À propos de la colonisation, le président de la République nous invite à renoncer à l'"autoflagellation" et à la "repentance". Je ne me sens pas visé par cet appel : en effet, toute ma vie j'ai lutté contre la colonisation et j'en ai subi les conséquences.

Que les hommes d'affaires et les dirigeants politiques qui ont poursuivi et défendu contre vents et marées, par tous les moyens, la politique coloniale, aient des comptes à rendre, c'est autre chose.

Ayant participé quatre années durant à la Résistance, j'ai voulu, la France étant libérée, apporter ma contribution à la libération de l'Afrique. Nommé en 1946 professeur au lycée de Dakar, j'y étais militant de l'Union démocratique sénégalaise (RDA) et des syndicats, élu en 1948 secrétaire adjoint de l'Union des syndicats confédérés de Dakar.

En 1947, l'usage m'avait désigné pour faire le discours de distribution des prix. Le gouverneur général devait répondre à ce discours. J'avais pris pour thème l'histoire d'Haïti (le rétablissement de l'esclavage par Bonaparte et ses conséquences). Le gouverneur général me fit savoir que, n'ayant pas approuvé mon discours, la distribution des prix aurait lieu sans discours. Elle eut donc lieu sans discours et sans ma présence.

En 1948, en classe de première (où, sur le sol africain, on appliquait les programmes de la métropole : géographie régionale de la France, quelques leçons en fin de programme étant consacrées aux colonies), je fis un cours sur l'Afrique occidentale française. À la suite de ce cours, je reçus un blâme du recteur Capelle (qui fut par la suite ministre de l'Éducation nationale) pour "avoir fait de la politique" dans mon cours et tenu des "propos racistes et antifrançais" (sic). Je n'avais fait que rappeler les caractéristiques de l'"économie de traite" analysée par le géographe Jean Dresch et par l'économiste Marcel Capet.

On m'expliqua que ce blâme était consécutif à une plainte de parents d'élèves. Ma classe était encore constituée en majorité d'élèves européens, dont plusieurs enfants de directeurs des sociétés commerciales bénéficiaires de cette économie. On m'en communiqua le texte, en repliant le papier pour que je ne puisse pas lire les noms des signataires. Il me fut dit en "a parte" que certains d'entre eux avaient fait partie pendant la guerre d'une organisation nommée "La France de Pétain" qui s'employait à débusquer et dénoncer les partisans de la "dissidence" (= les gaullistes). Je protestai et fis valoir mes sources. Je fus reçu par le recteur qui consentit à lever son blâme, mais me rappela qu'il y avait des choses qu'on pouvait dire à la rigueur dans une classe de Paris ou de Marseille, mais pas à Dakar, surtout devant des indigènes...

Le 20 février 1949, je fus expulsé manu militari en pleine année scolaire par le haut-commissaire Bécard, sénateur et maire socialiste d'Alès, par avion spécial...

En 1959 - 1963, m'étant mis comme enseignant à la disposition de la Guinée indépendante, je fus successivement rayé des cadres pour abandon de poste, puis sommé de rentrer en France sous menace de déchéance de la nationalité française et de me voir l'accès du territoire français définitivement interdit ! Par la suite, chercheur au CNRS, je me vis interdire trois années durant des missions pourtant accordées par le CNRS "étant donné l'orientation de mes travaux" (lettre du cabinet du président Pompidou), ceci avant mon expulsion du CNRS. J'arrête là le récit de mes aventures "anticoloniales". Ce que j'ai eu à subir est peu de chose par rapport à ce que subirent d'autres anticolonialistes français, pour ne rien dire des "résistants" coloniaux.

Je n'ai pas été le seul à combattre la politique coloniale. En majorité communistes, nous avons été nombreux sur ce terrain. Nous n'avons pas été les seuls, ni les premiers. J'évoquerai à ce sujet la mémoire du député Paul Vigné d'Octon, qui, à la tribune de la Chambre et dans son livre *La Gloire du sabre* (1900)¹ dénonça les crimes de la conquête et qui publia en 1911 un livre intitulé *Les Crimes coloniaux de la IIIe République*.

La colonisation, à bon droit, devrait figurer parmi les crimes contre l'humanité.

Mais non seulement on le conteste, mais on poursuit aujourd'hui sous d'autres formes cette politique coloniale. Notre gouvernement soutient (quand il ne les a pas mis en place) un quarteron de chefs d'État africains voleurs (par milliards de dollars) et assassins, de

Billets d'Afrique et d'ailleurs...

Informations et avis de recherche sur les avatars des relations franco-africaines



Anciens numéros disponibles sur <http://www.survie-france.org>

Abonnez-vous :

France : 20 € Étranger : 25 €

Soutien : à partir de 24 €

(chèque bancaire ou postal à l'ordre de Survie)

NOM :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Abonnez un(e) ami(e) :

France : 20 € Étranger : 25 € Soutien

Prénom, NOM :

Adresse :

Code postal : Ville :

Je souhaite recevoir une plaquette de présentation de l'association Survie.

(à envoyer à SURVIE 210 rue Saint-Martin, F75003-Paris)



notoriété publique : je renvoie aux publications du regretté François-Xavier Verschave, dénonciateur de la "Françafrique". Tout cela parce que ces présidents mènent une politique conforme à certains intérêts capitalistes, français et autres (mondialisation

oblige) » (Jean Suret-Canale, historien et géographe, *Qui se sent morveux, qu'il se mouche*, dans l'Humanité du 20/02).

1. Réédité en 1984 par les éditions Quintette, avec des illustrations de Cabu.

A FLEUR DE PRESSE

Darfour

Libération, *Parodie de justice pour le Darfour au Soudan*, 18/03 (Christophe Ayad) : « Le grincement des pales du ventilateur couvre le murmure de l'accusé. Dans la chaleur écrasante d'un après-midi de juillet, le premier procès du Tribunal criminel spécial (TCS) pour les crimes commis au Darfour n'attire pas grand monde. Trois juges soudanais, dont une femme, un avocat, un procureur, deux accusés, surveillés par un policier débonnaire, plus deux témoins. Le public ne compte que 4 personnes. [...] À l'appel de son nom, l'accusé numéro 1 se lève [...] puis prête sermon sur le coran. L'homme et son acolyte sont accusés d'avoir volé du bétail sous la menace d'une arme, le 10 avril 2005, dans un village du Sud-Darfour. Il se défend maladroitement, s'embrouille, retourne s'asseoir, résigné. À la fin, le juge lève l'audience en donnant un grand coup de maillet qui réveille tout le monde. "Ce n'est pas un crime de guerre mais il est lié aux circonstances qui prévalent", tente de justifier le président du tribunal, le juge Mohamed Abkam. Il refuse de parler de "guerre civile" ou de "nettoyage ethnique" ; tout au plus concède-t-il qu'il y a des "différends tribaux". Le TCS a été formé à la va-vite par Khartoum pour éviter le péril de la Cour pénale internationale (CPI) qui pèse sur les responsables présumés des exactions dans la province rebelle du Soudan en proie depuis février 2003 à une guerre civile ayant causé 180 000 à 300 000 morts, presque tous des civils africains.

Khartoum insiste pour juger ses propres citoyens. Mais la mise en branle de la justice soudanaise n'a pas interrompu le cours de la justice internationale. Une instruction a été ouverte à la CPI, un magistrat [...] a effectué des premières investigations. Principalement parmi les réfugiés au Tchad, Khartoum n'ayant jamais donné son feu vert.

L'enquête pourrait remonter jusqu'au vice-président, Ali Osmane Taha, et au président, Omar al-Béchr, qui ne manqueraient pas d'être mis en cause par des chefs de milice, comme le célèbre Moussa Hilal, s'ils venaient à être inculpés. L'ONU a dressé une liste de 51 noms, tenue secrète. Et l'ONG Human Rights Watch accuse 16 hauts responsables. Khartoum a donc décidé d'accélérer la cadence. [...] Mais, souvent, les chefs d'inculpation sont vagues, les procès expéditifs, les verdicts incohérents. [...] La plupart des crimes restent impunis. [...] Un verdict d'acquittement a été rendu dans un procès pour viol. Les victimes [...] avaient formellement identifié leurs agresseurs, des miliciens arabes surnommés ici les Jenjawids. "La police a saboté la séance d'identification et les témoins se sont tous rétractés après avoir été intimidés", se désole l'avocat Jabar Abdallah. L'impunité reste la règle au Darfour. »

[On ne soulignera jamais assez l'écrasante responsabilité du président et du gouvernement soudanais dans les malheurs de leur peuple. – SC]

LIRE

Xavier Renou

Dossier noir n° 21 La privatisation de la violence Mercenaires & sociétés militaires privées au service du marché

Éd. Agone, janvier 2006, 596 pages, 24,00 €

La marchandisation s'étend désormais au domaine de la "violence légitime", un secteur en plein essor qui représenterait déjà un bénéfice annuel de plus de 100 milliards de dollars.

Les mercenaires de jadis sont aujourd'hui les employés de "sociétés militaires privées" parfaitement légales qui, renvoyant à un passé révolu l'image sulfureuse des "chiens de guerre", tentent de se construire un rôle respectable dans la fiction d'un marché dispensateur de paix et de démocratie. Elles proposent pourtant à leurs clients (États, firmes multinationales, mouvements armes divers) les habituelles prestations d'ordre militaire : opérations de déstabilisation, combat, conseil en stratégie, logistique, etc. C'est ainsi, par exemple, qu'une firme dont la mission officielle de "formation à la transition démocratique" conduit au bombardement de civils recevra la bénédiction aussi bien de son client que des instances de contrôle.

se passe comme si le bien et le mal irrémédiablement inséparables avaient scellé sous ses mille et une collines un pacte d'amitié. Il y a d'un côté les collines ; il y a, de l'autre, le million de crânes qui les jonchent. Mais ce qui prédomine, dans ce récit, c'est le remords des survivants, qui se traduit par les multiples cauchemars de l'auteur. D'où ce désir manifeste de donner aux disparus une digne sépulture de mots à la fois pour apaiser les vivants et sanctifier les morts ». [4^{ème} de couverture]

Cet ouvrage, rédigé sans fioriture, est bouleversant. Il retrace un trajet singulier à travers une longue et terrible histoire, qui prend place dans l'histoire tout court, qu'il illustre de manière saisissante. Petite enfant, l'auteur a fait partie de ceux qui ont été déplacés dans le Bugesera en 1960. Née dans les prémices du génocide des Tutsi rwandais, elle en a vécu le cheminement jusqu'à sa mise en exécution. À lire de toute urgence, pour mieux comprendre de quoi il s'agit en vérité. [SC]

Directrice de la publication : Odile Biyidi Awala.

Directeur de la rédaction : Pierre Caminade.

Comité de rédaction : Pierre Caminade, Sharon Courtoux, Sisulu Mandjou Sory, Victor Sègre, Odile Tobner.

Ont aussi participé : Benjamin Moutsila.

Secrétaire de rédaction : Lila Chouli.

Abonnements : Antonin Wattenberg.

Coordination : Olivier Thimonier.

Scholastique Mukasonga, *Inyenzi ou les cafards*, Gallimard, 2006, collection *Continents Noirs*, 164 pages.

« Quiconque visite le Rwanda est saisi par la beauté de son paysage, mais il est aussi effaré par la violence de son histoire postcoloniale. Tout

Association Survie, 210 rue Saint-Martin, F75003 – Paris –
Commission paritaire n° 76019 – Dépôt légal : avril 2006 –
ISSN 1155-1666 – Imprimé par nos soins –
Abonnement : 20€ (Étranger : 25€ ; Faible revenu : 16€) –
Tél. (33 ou 0)1 44 61 03 25 – Fax (33 ou 0)1 44 61 03 20 –
<http://www.survie-france.org> – contact@survie-france.org